

Chers membres et amis de SPFA,

C'est avec grand plaisir que nous vous convions à participer à notre

Assemblée Générale annuelle

qui se tiendra

en l'Église Évangélique Arménienne

samedi 27 juin 2026 à 10h00

55 av. Victor Cresson/28 av. Bourgain à Issy-les-Moulineaux

afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- ✓ Introduction et rapport moral du président
- ✓ Approbation des rapports et comptes sociaux de l'exercice 2025, rapport du commissaire aux comptes, quitus aux membres du Conseil de Gestion ; affectation du résultat de l'exercice
- ✓ Ratification du budget adopté par votre Conseil de Gestion pour 2026
- ✓ Proposition de :
 - *Renouvellement des mandats de Mme Lili Avetisyan et M Arthur Tokatlian*
 - *Validation de la candidature de M Harris Matossian*
- ✓ Questions diverses / Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales

✚ Toute la documentation relative à cette assemblée est disponible sur notre site internet ou sur simple demande aux coordonnées situées au bas de la page.

✚ **Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée, nous vous invitons à nous adresser vos pouvoir de représentation, bulletin de cotisation et don d'encouragement selon les formulaires que vous trouverez ci-joints dans l'enveloppe.**

✚ Ceux qui souhaiteraient suivre les débats à distance pourront utiliser les moyens d'accès suivants :

Par Internet

<https://teams.microsoft.com/meet/329173496238034?p=9ccnjvXqhmEVFpiAIUou>

ID de réunion : 329 173 496 238 034

Code secret : oF2Xh3TF

Par téléphoné : +33 (0) 1 70 37 97 29 (puis en tapant le code *** suivi de #).**

En utilisant le code d'accès (uniquement si demandé) : 0001

A l'issue de l'AG nous partagerons un moment convivial autour de spécialités arméniennes.

En vous espérant nombreux avec nous ce 27 juin.

Votre Conseil de Gestion

Appel annuel à tous

SPFA poursuit sur le terrain depuis 36 ans, tous les projets humanitaires, œcuméniques, francophones, culturels, les actions d'aide aux réfugiés, aux artsakhotes, à leur réinsertion dans la vie, dans leur nouveau pays, les porter vers un avenir meilleur, ainsi que toutes ses activités pérennes, en particulier les parrainages essentiels ...

Pour continuer à répondre aux besoins essentiels, en particulier ceux de nos réfugiés de l'Artsakh, et poursuivre notre action contre la précarité, l'isolement, la perte de moyens de subsistance et la pauvreté, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien fidèle et de votre générosité.

C'est tous ensemble réunis, grâce à la rencontre entre tous les moyens mis en œuvre, et les forces vives et solidaires, que naît une énergie plus grande encore, capable de se démultiplier et de faire grandir l'espoir.

«La solidarité est une main tendue qui, sans faire de bruit, redonne à chacun la force de continuer et la confiance d'avancer».

En communion d'espérance,

Et encore **UN TRES GRAND MERCI** à vous tous,

Votre président, Janik Manissian



NB | Fiscalité : il est rappelé que

- **Un don** à SPFA donne droit à une **réduction d'impôt à hauteur de 66%** du montant de ce don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (un don de 100 € ne coûte, après déduction, que 34 €).
- Pour les personnes redevables de **l'IFI**, la **réduction d'impôt atteint 75%**, si le chèque est établi au nom de la Fondation du Protestantisme (avec la mention jointe « pour les œuvres de SPFA ») et **adressé à SPFA** au 1, rue Cabanis, 75014 Paris.

✚ **Voyages** : **Joignez-vous à notre prochain voyage** œcuménique, culturel et humanitaire ; nous serons de nouveau en Arménie **du 6 au 16 octobre 2026**.

✚ **Consultez et visitez** notre site www.spfa-armenie.com où de nombreux documents et autres témoignages vous attendent (mises à jour régulières).

Faire un legs, pour faire vivre vos valeurs au-delà du temps !

Vous connaissez les actions de SPFA, que vous avez peut-être déjà soutenues, et vous souhaitez pérenniser votre attachement à la solidarité en faveur des plus vulnérables :

- aide aux personnes malades et handicapées ;
- protection de l'enfance et éducation ;
- lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;
- développement des services essentiels et de l'économie locale...

Les legs et donations à SPFA sont totalement exonérés de droits de transmission. Ils peuvent également être affectés à un programme précis, et les réalisations financées peuvent être associées au nom du donateur ou à un message particulier.

Faire un legs à SPFA, qu'il s'agisse d'une somme d'argent, d'un bien mobilier ou immobilier, c'est prolonger votre engagement et donner un avenir concret à vos valeurs.

Pour en savoir plus :



Lili Avetisyan
06 37 61 82 06
liliavetisyan@yahoo.fr



Clément Hellich-Praquin
06 13 73 84 15
chellichpraquin@gmail.com

Le parrainage, un geste du cœur qui redonne confiance et avenir

La récente guerre a laissé en Arménie des blessures profondes.

Parmi les victimes figurent de nombreuses femmes seules avec enfants, dont les époux sont décédés, disparus ou devenus handicapés. Ces familles se retrouvent aujourd'hui dans une grande précarité, sans ressources suffisantes pour faire face aux besoins du quotidien.

Grâce à vos dons de l'an dernier, SPFA a déjà pu apporter une aide importante aux réfugiés de l'Artsakh. Mais les besoins restent importants, et notre action ne peut s'interrompre.

C'est pourquoi nous travaillons aujourd'hui à la mise en place de nouveaux parrainages destinés en particulier aux familles monoparentales.

Un parrainage représente un don annuel de **420 €**. Après déduction fiscale de **66 %**, son coût n'est plus que de **143 €**, soit environ **12 € par mois**.

Si vous ne souhaitez pas parrainer directement un enfant, vous pouvez contribuer à la caisse « **Aide aux parrainages** », qui permet de répondre aux besoins urgents et ponctuels.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et votre générosité.

Margrit Manissian

Pour en savoir plus :
Spfa.emails@gmail.com
06.03.26.59.44



Bulletin de COTISATION et DON pour 2026

Nom, Prénom (en majuscules) :

Adresse postale (en majuscules) :

Courriel (vivement souhaité) :

Téléphones :

➤ Je vous envoie ci-joint ma **cotisation** pour 2026, soit la somme de : **20 €**

➤ Je **soutiens** les différents projets SPFA* par un **DON SPÉCIAL** de : €

Soit un **TOTAL** de : €

✦ Par **CHEQUE** : à l'ordre de SPFA, adressé au trésorier

Christian Després 54 rue Benoit Malon, 92130 Issy les Moulineaux

✦ Par **VIREMENT** : IBAN FR76 3000 3042 6000 0372 7147 178 | BIC/SWIFT : SOGEFRPP

✦ par **PAYPAL** : directement sur notre site internet, rubrique « Faire un Don »

***Soulignez** (si vous le souhaitez) : Resto solidaire et douches, réfugiés, parrainages, cheptel, Eau et santé, francophonie, Joie de Lire, colos, université d'été, enfants handicapés/ en difficulté, centres parascolaires, aide médicale ...

POUVOIR de REPRÉSENTATION

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) :

Adresse :

Adresse électronique (importante*) :

Donne pouvoir à M./Mme :

de me représenter à l'Assemblée Générale de SPFA convoquée le 27 juin 2026, et, en conséquence, en mon nom et pour compte, y assister, signer la feuille d'émargement, prendre part à toutes les délibérations, émettre tout vote et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Signature

Le / 2026

Nota : Le pouvoir porte le nom d'un mandataire spécifique ; à défaut, il sera considéré être à la disposition de notre président, et favorable aux propositions formulées par votre Conseil.

* *Emails, au seul usage de SPFA, pour envois numériques au lieu de postaux*

Bulletin de vote

Je vote pour les membres présentés par le Conseil de gestion

Ou bien, Je vote pour les personnes suivantes (3 noms maximum)

.....

Ou bien, Je vote blanc